

LAURENT CHAMPANEY, RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES

Réunie ce 20 juin 2023 en distanciel, l'assemblée générale de la Conférence des grandes écoles ([CGE](#)) a procédé au renouvellement de son Conseil d'administration. Ce dernier, nouvellement élu et réuni à son tour dans l'après-midi du même jour, a lui-même désigné les membres du nouveau Bureau de la CGE. Laurent CHAMPANEY a alors été reconduit dans sa fonction de président et entame ainsi son 2^{ème} mandat à la tête de l'association.

Par statut, le Conseil d'administration (CA) de la CGE est renouvelé par moitié tous les deux ans. Chaque administrateur est élu pour quatre ans. Au cours de cette assemblée générale électorale ordinaire, ont ainsi été réélus ou nouvellement élus administrateurs :

7 MEMBRES DU COLLÈGE ÉCOLES

Réélus :

- Laurent CHAMPANEY, directeur général Arts et Métiers
- Alice GUILHON, directrice générale de SKEMA Business School
- Bertrand RAQUET, directeur général INSA Toulouse

Nouveaux élus :

- Stéphan BOURCIEU, directeur général BSB
- Laura CHAUBARD, directrice générale École Polytechnique
- Léon LAULUSA, directeur général ESCP BS
- Radjesvarane ALEXANDRE, directeur général CY Tech

3 MEMBRES DU COLLÈGE ENTREPRISES

Réélues :

- Stéphanie MARTIN-BLAS, direction Marketing Marque, Marque employeur LVMH
- Sanaa NAHLA, responsable relations académiques ENGIE

Nouvelle élue :

- Hélène BADIA, présidente Université des Métiers du Nucléaire

2 MEMBRES DU COLLÈGE ORGANISMES

Réélu :

- Jean-François BEAUX, président UPA

Nouvelle élue :

- Sophie COMMEREUC, directrice générale Clermont-Auvergne INP

LE BUREAU RENOUELÉ

La CGE a également procédé au **renouvellement du Bureau de l'association** de la façon suivante :

- Laurent CHAMPANEY, président
- Alice GUILHON, vice-présidente Écoles
- Frédérique PAIN, vice-présidente Écoles
- Thomas JEANJEAN, vice-président Entreprises
- Delphine MANCEAU, secrétaire
- Laura CHAUBARD, trésorière

Pour **Laurent Champaney, président réélu de la CGE, directeur général Arts et Métiers** : « *Parents, étudiants et acteurs des Grandes écoles traversons une période trouble. Notre modèle est attaqué par de nouveaux acteurs lucratifs, qui profitent du flou autour du pilotage des sujets ESR répartis entre différents ministères (Enseignement supérieur et Recherche, Éducation nationale, Travail, Formation professionnelle et apprentissage). L'année du cinquantenaire de la Conférence des grandes écoles est l'occasion de définir un nouvel avenir ensemble. J'aurai à cœur durant ce second mandat d'œuvrer – avec le soutien du Bureau, des vice-présidents en charge des commissions de la CGE et les permanents de notre association – pour collectivement : promouvoir la qualité et l'excellence du modèle Grande école, repenser et élargir l'offre de la CGE au profit du développement des Ecoles, rendre les Grandes écoles incontournables auprès des pouvoirs publics et des milieux socio-économiques sur le sujet des transitions.* »

6 NOUVELLES ÉCOLES ACCUEILLIES

Cet après-midi, le Conseil d'administration de la CGE nouvellement élu a validé l'adhésion de **6 nouvelles écoles membres** dont deux au titre du « groupe des Écoles affiliées ».

Les établissements suivants se voient ainsi intégrer le collège « écoles » :

- **ICAM** (Institut Catholique d'Arts et Métiers)
- **ISTOM** (École Supérieure d'Agro-Développement International)
- **IPSA** (École d'ingénieurs de l'Air, de l'Espace et de la mobilité durable)
- **ENSA** Paris-Val de Seine (École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine)

Au terme d'une procédure expérimentale initiée durant l'été 2022, le conseil d'administration a également validé l'adhésion de deux établissements d'excellence :

- **Institut Lyfe** (précédemment dénommé Institut Paul Bocuse)
- **FERRANDI Paris** (École de la gastronomie et de l'hospitality management)

Ces deux établissements intègrent eux-aussi le collège « écoles », au sein du groupe des « **écoles affiliées** ». Comparables aux Grandes écoles sur la totalité des critères les définissant – à l'exception de la délivrance d'un grade master – les « écoles affiliées » ont suivi la même procédure d'adhésion que les autres écoles membres, adjonction faite de critères d'excellence qui leurs sont propres : grands alumni, reconnaissances nationales et internationales, parcours innovant de formation professionnelle, collaboration avec des écoles de la CGE, intégration dans le tissu économique, etc.

La CGE entend ainsi marquer son ouverture à quelques établissements de très grande qualité. Deux autres établissements participent à cette expérimentation. Leurs procédures d'adhésion sont en cours d'instruction.

Promouvant en permanence la diversité et l'excellence de l'enseignement supérieur comme condition de sa performance, la CGE se réjouit de l'arrivée de ces 6 nouvelles écoles en son sein.

La Conférence regroupe désormais **240 grandes écoles publiques ou privées** de toutes tailles, de tous statuts et de toutes spécialités (écoles de management, d'ingénieur, d'architecture, d'art, de Sciences politiques, de santé, ou encore Écoles militaires, ENS, etc.) et s'affirme plus encore comme une composante essentielle de la diversité du système d'enseignement supérieur français.

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la CGE regroupe 240 Grandes écoles en France et à l'étranger, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent plus de 40 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal... Les Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

www.cge.asso.fr | **Twitter** : [@ConferenceDesGE](https://twitter.com/ConferenceDesGE)

CONTACT PRESSE

Agence EPOKA pour la CGE

Nicolas Crépin – ncrepin@epoka.fr – 06 52 32 10 11